

DALBAVIE (Juliette), 2008, *La patrimonialisation de la chanson, entre musée et mémoire collective : l'exemple de Georges Brassens à Sète*. Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication soutenu le 4 décembre 2008 à l'Université d'Avignon. Thèse dirigée par Daniel Jacobi et Emmanuel Ethis. Laboratoire Culture et Communication – Université d'Avignon.

Résumé :

La chanson de variétés se laisse-t-elle patrimonialiser aussi facilement qu'une œuvre d'art ? Cette recherche montre, au contraire, que cet objet culturel vient contrarier plusieurs des étapes qu'emprunte habituellement le processus de mise en patrimoine. Même lorsqu'on parvient par différents stratagèmes à exhiber la chanson, l'analyse de plusieurs expositions montre qu'elle persiste à demeurer dans le régime de la mémoire. En réalité, il apparaît que ni le musée, ni l'exposition ne sont les médiations privilégiées pour accéder au patrimoine chansonnier. Ce constat contraste avec la multiplicité des initiatives des amateurs et collectionneurs passionnés par la culture chansonnaire. Ces médiations relevant du travail de la mémoire sont nombreuses et vivaces. Le peu de reconnaissance institutionnelle et scientifique dont bénéficie la chanson laisse en fait une place de choix à des groupes d'experts plus inattendus comme les fans, les collectionneurs, les journalistes spécialisés voire à de simples amateurs qui, au sein de leur propre famille, transmettent leur attachement singulier. Ainsi, la difficulté de la chanson à basculer dans le régime du patrimoine ne tient pas à l'impossibilité de produire un discours expert sur cet objet culturel populaire. Elle tient plutôt à la dimension mémorielle que porte la chanson et qui concurrence tout discours rationnel.

L'analyse de différents dispositifs patrimoniaux (expositions, musées) mais aussi de plusieurs dispositifs mémoriaux (conventions de disques, jeu télévisé, tombe de chanteurs) montre que la question de la mise en patrimoine de la chanson ne peut être résolue simplement et définitivement. Concernant la culture chansonnaire, on observe en effet qu'il existe une tension permanente entre deux logiques apparemment contradictoires : celle d'une mise en patrimoine (qui vise à instituer, désigner, légitimer mais qui en même temps rationalise) et celle d'une mise en mémoire (qui permet aux amateurs de ne pas se dessaisir de l'objet culturel auquel ils sont attachés). Cette tension est présente au sein même des dispositifs patrimoniaux et mémoriaux. Certains dispositifs mémoriaux contribuent, en effet, à construire une culture chansonnaire et à la pré-patrimonialiser tandis que certains dispositifs patrimoniaux laissent place aux pratiques culturelles des amateurs. Faire apparaître cette tension a permis de reposer la question de départ et d'ouvrir la recherche de manière plus large à toutes les formes de consécration de la chanson, y compris les plus singulières. Ainsi, cette enquête a permis de comprendre plus largement les modalités de circulation et de transmission de cet héritage culturel que construisent la chanson de variétés et ses amateurs. Si le processus de mise en patrimoine transforme la chanson, on voit également que cet objet culturel amène en retour à reconsidérer la notion de patrimonialisation.